

UNE CONSULTATION PUBLIQUE POUR DÉVELOPPER LE RÉSEAU D'AIRES PROTÉGÉES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Rouyn-Noranda, le 20 janvier 2016 – Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) est enchanté d'inviter la population à participer activement à une consultation publique pour compléter le réseau d'aires protégées de la région. Cette consultation est organisée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et elle concerne 12 zones d'étude réparties à travers la région. Ces 12 zones, si elles sont acceptées et confirmées, permettraient à la région de se rapprocher de la cible gouvernementale, qui était de protéger 12 % du territoire avant la fin 2015. Pour le CREAT, il s'agit d'une bonne nouvelle que cette consultation ait enfin lieu !

Même s'il s'agit d'une [consultation en ligne](#), des rencontres d'information ouvertes au public auront lieu durant la semaine du 25 janvier prochain. Ces rencontres permettront de présenter les territoires proposés par le MDDELCC ainsi que le processus de consultation. Chaque rencontre concernera un ou des territoires en particulier, dont voici le détail :

Lundi 25 janvier	Mardi 26 janvier	Mercredi 27 janvier
16 h à 18 h Séance publique à Val-d'Or Bureaux de la MRC de La Vallée-de-l'Or : 42, Place Hammond – Salle du Conseil des maires	16 h à 18 h Séance publique à Amos Bureaux de la MRC d'Abitibi : 571, 1 ^{re} Rue Est	16 h à 18 h Séance publique à Laverlochère Pavillon Laverlochère : 11, rue Saint-Isidore

Toute personne intéressée peut participer à cette consultation en prenant connaissance de la documentation déposée par le MDDELCC disponible et téléchargeable en ligne dans la section « Documentation ». Un formulaire en ligne est disponible afin de transmettre des questions. De plus, il est également possible de déposer un mémoire avant le **4 mars 2016** à l'adresse courriel suivante : consultation08@mddelcc.gouv.qc.ca

Contexte des aires protégées en Abitibi-Témiscamingue

Pour le CREAT, il est nécessaire de rappeler certains aspects concernant le développement du réseau d'aires protégées de la région, et notamment de souligner la contribution de nombreux acteurs régionaux dans ce processus depuis plusieurs années. À ce titre, la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉ) tenait un [Forum sur les aires protégées](#) le 21 septembre 2012. Près de 80 personnes participaient à ce Forum qui visait à **définir, selon une**

approche collaborative, des objectifs régionaux afin d'orienter le développement du réseau d'aires protégées dans la région. Le CREAT invite toute personne intéressée à consulter les actes du Forum disponibles [ici](#).

Le MDDELCC a donc procédé à l'analyse des différentes propositions d'aires protégées déposées par des individus, des organismes et des communautés autochtones. En identifiant des carences dans le portrait régional, le MDDELCC a également ciblé des territoires pouvant améliorer et compléter le réseau régional d'aires protégées. Ainsi, les 12 zones d'étude en consultation sont, soit issues des propositions de citoyens, d'organismes ou de communautés autochtones, soit des propositions du MDDELCC issues de son analyse de carence.

- 30 -

Source : Clémentine Cornille, directrice générale
Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
819 762-5770
www.creat08.ca / info@creat08.ca